

AMENAGEMENT REFECTOIRE SIEGE SOCIAL SOLIHA PROVENCE

LETTRE DE CONSULTATION

Marché passé selon une procédure adaptée, conformément au guide interne des Marchés de SOLIHA Provence et au code de la commande publique, entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

MARSEILLE, LE 12/06/2024

I. ORGANISME

SOLIHA PROVENCE

L'aqueduc – 10 rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE

Tel : 04 91 11 63 10
Fax : 04 91 02 92 91

II. LIEU D'EXECUTION

10 rue Marc Donadille – 13013 MARSEILLE

III. DESCRIPTIF DES PROJETS

Le projet consiste à l'aménagement d'un réfectoire en extension de la cuisine actuelle du siège social SOLIHA PROVENCE à Marseille :

Liste des lots « Aménagement réfectoire »

- **Lot 3 : PLAFOND BOIS – ISOLATION ACOUSTIQUE**

IV. DEMARRAGE DES TRAVAUX

Démarrage prévisionnel des travaux : **3^{ème} trimestre 2024**

V. CONTACTS

Atelier de Maîtrise d'Œuvre

SOLIHA Provence

Atelier de Maîtrise d'œuvre n.andre@solihha.fr

VI. TRANSMISSION DES OFFRES ET DATE LIMITE

Les candidats transmettent leur offre aux coordonnées mentionnées ci-dessus, par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Les offres doivent être remises avant le :

03/07/2024 à 16h00

VII. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

La durée de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres par les candidats.

VIII. EXAMEN DES OFFRES

Les offres des entreprises seront évaluées en fonction des critères d'appréciation suivants :

60% : offre économiquement la plus avantageuse

20% : la cohérence de l'offre

10% : les moyens matériels et humains mis en œuvre

10% : la production d'un mémoire relatif au traitement et à l'évacuation des déchets, et aux dispositions prises en matière de lutte contre les nuisances de chantier.

IX. SELECTION DE L'OFFRE

Après analyse des offres définitives, **SOLIHA PROVENCE** sélectionne l'offre la plus cohérente. A l'issue de la consultation, les candidats non retenus seront informés par simple courrier ou mail.